



Concours de scrabble scolaire 2023-2024

Du 09/10/2023 au 20/12/2023

La FFSc organise ce concours de scrabble scolaire destiné aux élèves des écoles élémentaires (CE2 à CM2) et des collèges (6e-5e).

Une convention cadre lie depuis 2012 la Fédération Française de Scrabble (FFSc) au Ministère de l'Éducation Nationale, de la jeunesse et de la vie associative.

Ce concours comprend plusieurs étapes dont la première en classe avec un test.

La durée du test n'est que de 30 minutes et la Fédération Française de Scrabble se charge de sa correction. Il pourra être disputé dans votre établissement à la date de votre convenance. Les feuilles de jeux doivent parvenir au plus tard le **20 décembre 2023** au référent indiqué ci-dessous.

Préalablement à la passation du test, il est possible de familiariser les élèves avec le support en les entraînant sur des modèles d'éditions antérieures du concours : <https://www.ffsc.fr/jeunes.php?page=concours>.

Les élèves ayant obtenu les meilleurs scores participeront à une finale locale consistant en une initiation au Scrabble Duplicate, suivie d'une partie spécialement adaptée aux jeunes (cette épreuve se déroule hors temps scolaire). Chaque établissement aura au moins un représentant sélectionné. Les meilleurs participants à la finale locale pourront se qualifier pour la finale régionale, voire la finale nationale programmée le **18 mai 2024** à Paris.

Référents en Loire-Atlantique à contacter pour participer au concours

- M. CARRON sur Nantes (oliv.carron@orange.fr),
- Mme DEROSNE sur Pornic et St Gildas des bois (mclaude.derosne@gmail.com),
- M. LOPITAUX sur St Nazaire (michel.lopitau1@free.fr).

Type :

Concours - jeux

Contact :

Fédération Française de Scrabble - 50, rue Raynouard 75016 Paris Tél. : 01.53.92.53.20 - Fax: 01.53.92.53.29
info@ffsc.fr

Partenaires :

www.ffsc.fr

M.A.J. le 18/10/2023

Pour plus d'information

- [Site web Fédération Française de Scrabble](http://www.ffsc.fr)

Destinataires

- . Personnels de direction - collège
- . Directrices et directeurs d'école élémentaire
- . Secrétaires de direction
- . IEN
- . Secrétaire de circonscription

Pour information :

- . Enseignants du premier degré (CE2 à CM2) et second degré (6e et 5e)